MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca

Le 28 mars 2025

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public, est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Maurice tiendra une séance au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 14 avril à 19h00. Il statuera sur la demande de dérogation mineure, présentée par les propriétaires du site ci-après indiqué. La Municipalité de Saint-Maurice possède un règlement sur les dérogations mineures numéro: 2009-494.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

2047, rue J.-S.-Brûlé

Nature : La demande vise la construction d'un bâtiment accessoire sans respecter les dispositions de la grille de spécifications de la zone 210-R du règlement de zonage 2009-489 qui fixe la superficie maximale à 100 m^2.

Effet : Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire à usage résidentiel d'une superficie de 104 m^2.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de la session du conseil, telle que mentionnée ci-haut. Pour plus d'information vous pouvez contacter monsieur Yves Laflamme au 819 374-4525 ou par courriel au ylaflamme@st-maurice.ca.

Fait et donné à Saint-Maurice, ce 28 mars 2025.

Stéphane Laroche
Directeur général et greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Maurice, certifie que j'ai publié l'avis ci-contre en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, le vingt-huitième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-cinq.

J'ai aussi fait parvenir à toute personne intéressée copie de cet avis.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-huitième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-cinq.

Stéphane Laroche
Directeur général et greffier-trésorier